

# **Conseil de développement du Pays Vichy-Auvergne**

**Compte-rendu du Vendredi 19 Décembre 2014 à l'Atrium de Vichy**

## **Présents**

Mme Michèle Deplat, Présidente Musiques Vivantes  
M. Frédéric Prulhiere, Université Blaise Pascal  
M. Michel SIGOT, Sofred Consultants  
M. Joseph Blethon, Président Journées Equestres  
M. Jacky Gibelin, citoyen Vichy  
M. Etienne Blanchard, citoyen Gannat  
Mme Christiane Louveton, citoyenne  
M. Jean Claude Mairal, Président Sur les Pas d'Albert Londres  
M. François Szygula, Président du Pays Vichy-Auvergne  
M. Pinard-Legry, Directeur VVAD  
M. Albert Dumon, citoyen CC Nord Limagne  
M. Didier MOYA, Université Blaise Pascal Vichy  
M. Didier Duboisset, Président Centre social Ebreuil  
M. Emmanuel Fosse, directeur ANCT  
M. Pierre Guyot, Comité Expansion Economique Allier  
M. Alain DA CONCEIÇÃO, Président VVAD  
M. Paul Cardy, citoyen  
M. Joseph Mommessin, Président Aproformat

## **Excusés**

Michel Boiron, représenté par M. Ortiz du CAVILAM  
Mme Frédéric Saby, Mission Locale Vichy  
M. Alexandre Mondet, Jardins de Cocagne  
M. Eric Sicard, ancien Président Conseil de développement  
M. Jerome Phelipeau, Cie Fermière Vichy  
M. Fabrice Dubusset, directeur Zebre Théâtre  
M. Bourdy-Dubois, propriétaire chevaux

## **Ordre du jour de la réunion**

- Présentation de ce qu'est un Conseil de développement
- Election du Président
- Prochaines étapes
- Questions diverses

### **1. Présentation du Conseil de Développement**

#### **Préalable :**

Monsieur Szygula, Président de l'Association du Pays Vichy-Auvergne précise que dans le cadre des prochaines étapes qui arrivent, le Pays va devoir s'appuyer sur un Conseil de développement. En effet, les futures contractualisations européennes et régionales s'appuient sur une mobilisation des forces vives du territoire : acteurs économiques, experts, responsables citoyens.

Le conseil d'administration du Pays Vichy-Auvergne a souhaité mobiliser le conseil de développement sur ces enjeux. Une première décision a été de ne pas mettre un collège d'élus pour laisser le Conseil se positionner sans pression. Ensuite, il a été demandé à chacun des EPCI du territoire de trouver localement une ou plusieurs personnes ressources pour venir étoffer la composition du Conseil de développement.

La volonté du Pays est que ce conseil soit composé d'un groupe relativement restreint une trentaine de membres qui constituera le noyau dur mais que dans le cadre des commissions thématiques il sera fait appel à davantage de personnes qui viendront faire part de leurs connaissances, expertises éventuelles. Les consulaires seront associés dans ce cadre ainsi que les structures représentatives.

L'intérêt de ce conseil est fort dans la mesure où dans le cadre du programme européen leader, un comité de programmation est chargé de valider les dossiers de demande de subvention. Ce comité

est composé de 11 élus et 14 socio-professionnels issus du conseil de développement, d'où l'importance d'avoir des membres de l'ensemble du Pays.

A ce jour, tous les EPCI n'ont pas proposé de membres, cela ne devrait pas tarder car des démarches ont été menées.

### **Election du Président,**

M. Szyplula sollicite l'assistance sur des candidatures potentielles au poste de Président. Monsieur Jean-Claude Mairal Président de l'association Sur les Pas d'Albert Londres présente sa candidature.

A ce jour, il n'a plus de fonction électorale importante puisqu'il est simple conseiller municipal de Creuzier le Vieux.

A l'unanimité des membres présents M. Jean Claude Mairal est élu Président du nouveau Conseil de développement du Pays Vichy-Auvergne.

Le nouveau Président du Conseil de développement remercie les membres présents pour son élection. Il remercie l'ancien Président M. Eric Sicard qui a permis au Conseil de développement d'exister et de voir ses projets inscrits dans le cadre de Leader et des contrats Auvergne +.

Il précise que ce conseil de développement ne sera pas une Chambre d'enregistrement. Le Pays Vichy-Auvergne dispose de très nombreux atouts : une notoriété internationale, des équipements universitaires et de formation reconnus le Pôle Lardy et le Cavilam, des marques phares L'oréal, Vuitton, des entreprises formidables... Mais il faut changer les discours, parler de ce qui marche, des hommes qui se battent et réussissent...

La Pôle métropolitain qui va se construire est également une opportunité pour notre Pays. Une dynamique forte de développement existe sur cette plaque, il faut qu'elle irradie tout notre Pays, il faut que le conseil de développement soit au cœur des futures démarches. Des rapprochements seront nécessaires avec le Conseil de développement du Pays du Grand Clermont.

Le Pays dispose également d'une façade sur la Région Rhône-Alpes avec des relations qui existent depuis longtemps ex Monts de la Madeleine, liaison rapide Lapalisse-Roanne qui lui donne des atouts que l'on doit valoriser. Il sera nécessaire de se rapprocher de leurs conseils de développement (Grand Lyon-Roannais) pour voir les synergies possibles et anticiper de futures relations.

### **Présentation par le Directeur du Pays de la stratégie envisagée pour les futurs programmes**

Le conseil de développement va être amené à se positionner rapidement sur deux programmes : Leader mais également le Contrat Auvergne+ 3<sup>e</sup> génération. Une seule stratégie a été élaborée mais il va falloir affiner, aller plus loin dans les propositions.

La stratégie est présentée en annexe.

Le 20 janvier prochain, la Région sera présente pour présenter son diagnostic du territoire sur la base du travail réalisé par l'IRSTEA. Un échange sera nécessaire avec le Pays, les élus et le conseil de développement pour partager la stratégie qui sera déployée dans les deux contractualisations.

La candidature Leader devra déposée pour le 30 janvier prochain et le Contrat Auvergne + d'ici le 20 mars ce qui laisse peu de temps pour se réunir.

### **Prochaine réunion**

L'ensemble du conseil de développement est convié pour le 20 janvier prochain sur la journée entière (matinée sur la stratégie et l'après-midi sur le volet numérique).

Pour préparer cette réunion, il sera envoyé la stratégie leader développée ainsi que le plan d'action envisagé. Les fiches IRSTEA seront également transmises en fichiers informatiques

Vichy le 15/01/2015

Le Président,

JC MAIRAL